

Termes de référence	Accompagner le démarrage du projet, la mise en place du cadre de suivi-évaluation du projet et accompagner la mise en place des prestataires en charge de l'évaluation d'impact et de la capitalisation du projet
Pays / région	Tunis
Date de démarrage	Mars 2024
Durée max. du contrat	3 mois
Nombre de jours	45 jours
Référence projet	Projet PARLE – Projet d'Amélioration et de Renforcement des compétences Linguistiques des Elèves tunisiens Réf. 23PSE0C012

Agence publique, Expertise France est l'acteur interministériel de la coopération technique internationale, filiale du groupe Agence française de développement (groupe AFD). Deuxième agence par sa taille en Europe, elle conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. Elle intervient sur des domaines clés du développement et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD).

Eléments contextuels

Le présent projet est l'aboutissement de l'engagement pris par l'ambassadeur de France et le Ministre de l'Éducation tunisien en novembre 2021 d'œuvrer pour les compétences linguistiques des élèves et enseignants tunisiens. Il s'inscrit également dans le Programme intégré d'appui au secteur de l'éducation (PASE) de l'Union européenne, dont l'objectif est de contribuer à améliorer l'inclusion et la performance du système éducatif en Tunisie, à travers une approche intégrée entre les trois sous-secteurs de l'éducation que sont l'éducation de base, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur, tout en capitalisant sur les leçons apprises des programmes précédents de l'Union européenne (UE) en Tunisie.

Plusieurs travaux dont une étude de faisabilité commandée par l'Agence Française de Développement (AFD) et conduite par l'IFEF (Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation) entre janvier et juin 2023 ont confirmé que travailler sur l'amélioration des compétences linguistiques des élèves tunisiens est essentiel :

- D'une part pour que ceux-ci soient plus à l'aise et performants dans leur parcours scolaire, ce qui permettra d'augmenter le nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur ;

- D'autre part pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes tunisiennes et tunisiens.

Le projet

Le projet sera mis en œuvre sur 4 ans ; le démarrage des activités est effectif depuis le 1er janvier 2024.

L'objectif général de ce projet est de contribuer à l'amélioration de la qualité et de la performance du système éducatif tunisien.

De manière plus spécifique, le projet vise le renforcement des compétences en langues des élèves tunisiens, afin de leur permettre d'améliorer leurs performances scolaires.

Quatre chemins de changement – ou objectifs spécifiques – doivent permettre d'améliorer les compétences en langues des élèves et, ce faisant, leurs performances scolaires. Il s'agit de :

- OS 1 : Renforcer les compétences professionnelles et linguistiques des enseignants afin de permettre l'utilisation des méthodes pédagogiques et didactiques innovantes.
- OS 2 : Favoriser pour les élèves le développement d'un environnement scolaire et extra-scolaire propice à l'apprentissage des langues.
- OS 3 : Mettre en œuvre une campagne de communication et de sensibilisation à grande échelle tout au long du projet pour valoriser l'apprentissage des langues et le plurilinguisme.
- OS 4 : Développer une stratégie de suivi-évaluation, recherche et capitalisation des actions et produire de l'information utilisée à des fins d'amélioration de la performance éducative.

Justification de la mission

Le projet PARLE prévoit une composante dédiée à la mise en œuvre de l'OS 4 susmentionné. En s'appuyant sur le cadre général et la démarche de suivi-évaluation du projet, elle visera à doter les autorités institutionnelles de mécanismes et d'outils permettant d'améliorer l'enseignement-apprentissage des langues.

Un premier résultat consistera en la mise en œuvre d'un cadre de suivi-évaluation, d'un dispositif de capitalisation au sein du ministère de l'Education et d'un programme d'évaluation d'impact des activités menées, dont les résultats permettront de nourrir la réflexion sur les politiques éducatives relatives à l'enseignement-apprentissage des langues.

Les moyens pour parvenir à l'obtention de ce premier résultat se décomposent en plusieurs activités : (i) En tout premier lieu, il s'agira de renforcer les capacités d'un groupe de travail institué au sein du ministère de l'Education tunisien et de l'accompagner dans la mise en place d'un dispositif et d'outils de capitalisation dans le domaine de l'enseignement des langues, participant à la production de connaissances réflexives, à partir des activités réalisées dans le cadre du projet mais aussi en faisant matière des nombreuses actions mises en œuvre par le ministère de l'Education tunisien en faveur de l'amélioration des compétences en français ou en arabe, qui jusqu'ici n'ont pas été valorisées.

(ii) De façon complémentaires aux synergies et actions de capitalisation qui seront mises en œuvre, le projet retient comme primordiale la mise en place d'une démarche de SEA de manière

à évaluer son impact en mettant en place des outils de suivi-évaluation pérennes. Cette démarche sera mise en place dès le démarrage du projet, en co-construction avec la partie tunisienne, dans une logique de transfert de compétences, pour en garantir une efficacité maximale et de manière à en permettre la bonne appropriation par les acteurs institutionnels. Ces acteurs, à la fin du dispositif, devront être en mesure de transposer les compétences acquises afin de les réemployer dans d'autres projets.

(iii) Enfin, et répondant ainsi aux objectifs d'efficacité et de visibilité des actions engagées, le projet définira et mettra en œuvre un dispositif d'évaluation d'impact, qui se déroulera sur l'ensemble de la sa durée au travers de plusieurs études. Ce dispositif sera également construit en concertation avec la partie tunisienne et intégrera la formation d'un groupe de travail au sein du ministère de l'Education au pilotage d'études d'impact.

Un second résultat verra la réalisation de recherches spécifiques, qui accompagneront la réflexion en lien avec la question du plurilinguisme et sa plus-value dans le développement et l'amélioration du niveau de vie des futures générations, et par ailleurs, et/ou qui permettront de proposer et de tester certaines innovations ou activités innovantes en lien avec les activités prévues dans le projet, d'en mesurer les résultats et de les analyser.

Un troisième résultat aboutira à la mise en place et à l'accompagnement d'instances collaboratives au sein du ministère de l'Education tunisien, pour intégrer les résultats des recherches et du travail d'évaluation et alimenter ainsi la réflexion nationale sur l'enseignement/apprentissage des langues.

EF recrute un.e expert.e court-terme en SERA afin d'accompagner la phase de démarrage du projet, la mise en place du cadre de suivi-évaluation du projet et accompagner la mise en place des prestataires en charge de l'évaluation d'impact et de la capitalisation du projet. En attendant le recrutement d'un.e chargé.e SERA sur le projet, l'expert.e sélectionné.e devra être disponible immédiatement pour qu'aucun retard ne soit pris sur le projet.

Missions et responsabilités

L'objectif de la consultance est d'accompagner la phase de démarrage du projet, la mise en place du cadre de suivi-évaluation du projet et accompagner la mise en place des prestataires en charge de l'évaluation d'impact et de la capitalisation du projet.

Plusieurs livrables intermédiaires et finaux sont attendus :

- Un plan SERA contenant les éléments listés ci-dessous ;
- Un rapport de mission comprenant notamment les éléments transmis aux prestataires du projet accompagnés et une note de passation pour le ou la future.e chargé.e SERA du projet.

Pour ce faire, l'expert.e aura pour responsabilités de :

- Dans la phase de démarrage, réviser le cadre logique du projet et, à partir des indicateurs fournis, élaboration du cadre global de suivi-évaluation du projet en cohérence avec la politique d'Expertise France en la matière et en veillant à la bonne prise en compte des enjeux liés au genre. L'expert.e doit être force de proposition et être en mesure d'affiner/améliorer certains indicateurs, si nécessaire ;

- Mettre en place une baseline (situation de référence) informant la valeur initiale de tous les indicateurs du projet. Une attention particulière sera portée sur la correspondance entre le cadre de suivi-évaluation global du projet et le dispositif d'évaluation d'impact qui sera mis en place dès le démarrage de celui-ci, les données de baseline et les indicateurs de l'évaluation d'impact devant être alignés sur le dispositif de suivi-évaluation général.
- En interaction constante avec la partie tunisienne, élaborer le dispositif de suivi-évaluation du projet : mise en place d'un sous comité suivi-évaluation pour le projet, d'outils, identification des personnes-clés. Une attention particulière devra être portée sur la bonne compréhension des attendus de la part des agents qui seront en charge de la remontée d'informations dans le cadre du dispositif mis en place ;
- Produire un plan de suivi-évaluation détaillant :
 - o les référentiels et les ressources pour le suivi-évaluation ;
 - o la liste des indicateurs de suivi du projet et description de chaque indicateur (désagrégés de façon adéquate), ainsi que leur plan de suivi (moyens de vérification, méthodologie, outils, mesure, fréquence, responsable, etc.) ;
 - o le processus de flux des données, de la collecte à leur utilisation (collecte, remontée, consolidation, visualisation, utilisation pour le pilotage et la prise de décision, reporting, etc.) ;
 - o la gestion des données (analyse, reporting, archivage, confidentialité, contrôle qualité, protection des données dans le respect de la RGPD) ;
 - o les outils et méthodes de collecte de données ;
 - o les questions évaluatives et relatives à la performance et le plan d'évaluation ;
 - o les questions d'apprentissage et la planification des temps d'apprentissage (ateliers d'identification de bonnes pratiques et leçons apprises, rapport de capitalisation d'expérience, etc.).
- Mettre en œuvre et suivi du dispositif global de suivi-évaluation du projet (collecte, analyse, utilisation) et accompagnement des autres membres de l'équipe technique dans la mise en œuvre du plan de suivi-évaluation sur leurs activités ;
- Etre le premier interlocuteur des prestataires en charge de l'évaluation d'impact et de la capitalisation sur le projet, en lien avec le chef de projet et l'équipe projet.

L'expert.e pourra, dans un premier temps, être soutenu par le coordinateur SERA d'Expertise France en Tunisie-Libye.

Calendrier et soumission des offres

La proposition technique (5 pages max.) doit être présentée de manière concise et structurée dans l'ordre suivant de façon à inclure, de manière limitative, les informations suivantes :

- Le CV détaillé en faisant clairement ressortir les mandats réalisés en lien avec la consultation ainsi que les copies des attestations issues des prestations similaires.
- La compréhension des besoins et des services attendus à travers l'interprétation des termes de référence.
- L'approche et la méthodologie suggérées pour traiter les différentes parties exigées par les termes de référence et un plan de travail du déroulé de la mission. L'offre devra inclure des références à des expériences similaires utilisant des méthodologies semblables.

La proposition financière (EUR) doit être détaillée et cohérente par rapport aux termes de référence et à la proposition technique. Elle doit justifier les honoraires proposés pour la consultation.

Le ou la candidat.e doit disposer d'un numéro d'enregistrement commercial.

Profil souhaité

Formation

- Master ou diplôme universitaire équivalent (bac+5 minimum) dans le domaine des sciences politiques, sciences sociales, des sciences de l'éducation, gestion de projet, coopération internationale ou toute autre discipline pertinente, en adéquation avec les missions à réaliser ;

Expérience professionnelle

- Expérience préalable d'au moins 8 ans dans le domaine du suivi-évaluation-apprentissage, notamment dans la conception et la mise en œuvre de dispositifs de SERA (avec collecte et analyse données quantitatives et qualitatives) ;
- Bonne compréhension des problématiques éducatives et linguistiques, une expérience dans le secteur de l'éducation / au sein d'un projet de coopération éducative sera fortement valorisée ;
- Expérience préalable auprès d'un bailleur international / d'une organisation internationale / d'une ONG et connaissance des pratiques des bailleurs de fonds, notamment de l'AFD et de l'Union Européenne ;
- Expérience en Tunisie et/ou au Maghreb est un plus.

Compétences et connaissances techniques

- Solide maîtrise des outils et pratiques de suivi-évaluation et de pilotage de projet (théorie du changement, cadre logique, planification, reporting, etc.)
- Bonnes connaissances des méthodes et outils de suivi-évaluation et apprentissage ;
- Bonne maîtrise d'Excel et de logiciels de collecte, d'analyse et de visualisation de données ;
- Parfaite maîtrise du français, comprenant une excellente capacité de rédaction et de reporting ;
- Capacité d'adaptation, sens de l'organisation et de l'anticipation ;
- Dynamique et autonome ;
- Esprit d'initiative et créativité ;
- Très bon relationnel et esprit d'équipe.